

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du mercredi 05 mars 2014 à Captieux

L'an deux mille quatorze, le mercredi 05 mars, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Captieux, Centre Culturel, sous la présidence de M. Bernard BOSSET.

Date de convocation : 26 février 2014

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

Secrétaire de séance : Patrick LUMMAUX

PRESENTS :

Aubiac : Eric CABANNES, Daniel SAINT-MARC

Bazas : Bernard BOSSET, Jeanine CASTAGNET, Maïté DUCHAMPS, Patrice RAYNAUD

Bernos-Baulac : Claudette GOURG, Jean-Paul MERIC, Denis PEYRUSSON

Birac : Alain CHARDONNEAU, José LAUJAC

Captieux : Denis BERLAND, Georges BERNARD, Frédéric FAUX, Patrick LUMMAUX

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats :

Cours-les-Bains : Etienne LABARDIN, Jeany PIZZINATO

Cudos : Jean-Claude DUPIOL

Escaudes :

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR, Philippe VIGNEAU

Gans : Laurent BELLOC, Claude LAFFARGUE

Giscos : Jean-Claude LEBERON

Goulade : Alain AUCOIN, Jacqueline CARDOIT

Grignols : Jean-Pierre BAILLE, Patrick CHAMINADE, Bernard JAYLES

Labescau : Jacques DARGUENCE, Christian LAFARGUE

Lartigue : Alain LABOUYRIE

Lavazan : Jacky LAPORTE, Jeannette LATRILLE

Lerm-et-Musset : Paul-Claude LAGARDERE

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault :

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Madeleine LAPEYRE, Marc POUJARDIEU

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE, Patrick GASTINEL

Saint-Michel-de-Castelnau : Jean-Marie ZORILLA

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Bernard BONHOMME, Jean – François LACAMPAGNE

Sigalens : Claude PERAUDEAU, François DUROUCHOUX

Sillas : Claude DABITCH, Michel DESQUEYROUX

PROCURATIONS :

Jean – Luc LARRERE à Nicole COUSTET

Philippe LUCBERT à Maïté DUCHAMPS

Philippe COURBE à Jean – Paul MERIC

Kathya GAILLARD à Bernard BOSSET

Pierre LOUBIERE à Jean – Marie ZORILLA

ABSENTS :

Philippe COURBE (Bernos – Beaulac), Catherine NOGUES LEGLISE (Le Nizan), Bernard DAURIAN (Cudos), Patrice SERVAND (Lignan de Bazas), Erika BORDES (Bazas), Jean-François BELGODERE (Bazas), Philippe LUCBERT (Bazas), Jean – Bernard BONNAC (Bazas), Jean – Luc LARRERE (Cauvignac), Kathya GAILLARD (Bazas), Yves CASCALES (Bazas), Valérie GEVAERT (Cazats), Stéphane GOUGEON (Cazats), Michel LOIRAT (Sauviac), Yvon CRANCE (Marimbault), Pierre LOUBIERE (St Michel de Castelnaud), Bernard TULARS (Escaudes), Christian MANSENCAL (Escaudes), Gilles LARREY (Marions), Michel DARGUENCE (Lerm et Musset), Philippe LAMOTHE (Lartigue), Jean – Pierre CAPES (Giscos), Nicolas LORENZON (Grignols) et Françoise FERRAND (Captieux), Francis STURMA (Marimbault)

OBJET : Mise à disposition d'un agent de la commune de Cudos à la Communauté de Communes du Bazadais

Délibération n° de- 05032014-16

RESULTATS : Voix pour : 55 Voix contre : 0 Abstentions : 0

La Commune de Cudos met à disposition de la Communauté de Communes du Bazadais un agent titulaire du cadre d'emplois des adjoints techniques pour exercer les fonctions d'agent d'entretien à l'ALSH de Cudos à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une durée d'un an.

Le travail de cet agent mis à disposition est organisé par la Communauté de Communes du Bazadais dans les conditions suivantes :

- agent de cantine les mercredis en période scolaire de 11h30 à 15h00
- agent de cantine et agent d'entretien pendant les périodes de vacances scolaires de 11h30 à 15h00 et de 16h30 à 18h00 :
 - 2 semaines aux vacances d'hiver
 - 2 semaines aux vacances de printemps
 - 6 semaines aux vacances d'été
 - 2 semaines aux vacances de Toussaint.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **d'accepter la mise à disposition de la CdC d'un agent de la commune de Cudos,**
- **d'autoriser M. le Président à signer la convention de mise à disposition correspondante et toutes pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président
Bernard BOSSET

Communauté de Communes
du BAZADAIS
33430 BAZAS